PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MAISON MILITAIRE

CABINET MILITAIRE

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité * Travail * Progrès*

DECRET N° 98-103 du 24/03/98

PORTANT NOMINATION A TITRE EXCEPTIONNEL DANS L'ORDRE DU MERITE CONGOLAIS

=-=-=-=-=-=-=

Le Président De La République, Chef de l' Etat,
Grand Maître des Ordres Nationaux

- Vu l'acte fondamental du 24 Octobre 1997,

- Vu le décret n° 86/903 du 6 Août 1986, désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des Ordres Nationaux et fixant les modalités d'attribution de la dignité de Grand Croix;

- Vu le décret n° 86/905 du 6 Août 1986, modifiant le décret n° 60/205 DU 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attribution des décorations des Ordres du Mérite Congolais, dévouement congolais et de la médaille d'Honneur;

- Vu le décret n° 86/896 du 6 Août 1986, portant réglementation de remise et du port des décorations des différents Ordres Nationaux;

- Vu le décret n° 002/97 du 2 Novembre 1997, tel que modifié par le décret n°98-5 du 20 février 1998 portant nomination des membres Gouvernement;

- Vu le décret n° 97/13 du 12 décembre 1997, portant organisation des Intérims des Membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite congolais

Au grade de Commmandeur

Messieurs :

– MOSCATO Guglielmo	Président de l'ENI Milan
– SGUBINI Luciano	Directeur Général de l'ENI Milan
– CAVANNA Pietro	Président d'AGIP RECHERCHES CONGO
– DESCALZI Claudio	Directeur Général AGIP RECHERCHES CONGO
– MBOUDO- NESA Alphonse	Ancien Directeur Général Adjoint AGIP
– PAUL L. Donald	Vice -Président CHEVRON CORPORATION
– KINGA Pierre A.	Directeur Technique et Administratif CHEVRON CONGO
– OKIORINA Bernard	Directeur Général HYDRO CONGO
– AMBVOULI Jean	Directeur Etudes et Planification HYDRO CONGO
– LOEMBA André Raphaël	Chef Base Recherche/Production HYDRO CONGO

Au grade d'Officier

Messieurs :

– BIKOUTA Grégoire	Conseiller de Direction AGIP
– DIAMANTE Luigi	Directeur Technique AGIP
– KOUBEMBA Lambert	AGIP AFRICA Tunisia Branch
– OBONDOKO Gaston	Chef Département Gisements AGIP

– BAKA Donatien	Chef Géophysique AGIP
– ITOUA -KONGA Félix	Chef du Département Forage & Complétion AGIP
– MALONGA Henri	Chef Service Ingénierie du Pétrole AGIP
– MONDZALI Laurent	Chef Plate-forme KITINA AGIP
– NZOUNZA Bienvenu	Chef Plateforme KITINA AGIP
– BIAGOMBA Ange Didier	Chef Département des Services Généraux AGIP
– BARILLI Osvaldo	Chef de Division Exploration
– MBORO Réné	Chef Géologie du Sous Sol AGIP
– POUNGA François Médard	Intendant Complétion Work Over AGIP
– YOULOU MINGOLE Valère	Chargé des Relations extérieures AGIP
– KOKO Jérôme	Chef Projet ZAF4 AGIP
– HYLLENDHO MASSOUEMA Dieudonné	Ingénieur Gisements AGIP
– BANGUISSA Jean Pierre	Technicien Budget et Contrôle AGIP
– NKANDANG BENGONE Martos	Technicien Travaux Neufs AGIP
– BELLA TSOUEKO Roland	Responsable Sécurité
– HOSSIE Georges	Chef Géologie Régionale AGIP
– DZONDO Bernard	Chef Département Production HYDRO CONGO
– PUCKETT Mark B.	Directeur Général CHEVRON OVERSEAS
– SCULLY Philip A.	Directeur Général CHEVRON CONGO
– NGONGA Dominique	Ancien Chef Département Production HYDRO CONGO

Au grade de Chevalier

Mesdames :

– BATOLA Andrée	Secrétaire AGIP CONGO
– BISSOUMOUNOU Delphine	Secrétaire AGIP CONGO
– MOUFOUMA Josephine	Secrétaire AGIP CONGO
– TCHIBINDA Caroline	Assistance Sociale AGIP CONGO

Messieurs :

– LEDRI Celestino	Chef de Projet KITINA AGIP
– BOSCHETTI Rocco	Technicien Supérieur Exploitation AGIP
– PULCINI Enzo	Expert Marin LOANGO/KITINA AGIP

- ONIONGO Victor	Chef du Département Contrôle Fudiciaire HYDRO CONGO
- MAZUR J. Edward	Directeur Financier CHEVRON OVERSEAS
- FINUCANE Nicholas H.	Coordinateur Projets CHEVRON OVERSEAS CONGO

Article 2 : Les droits de chancellerie prévus par les textes en vigueur sont applicables.

Article 3 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de réception sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 24 mars 1998

Le Général d'Armée
Denis SASSOU- NGUESSO

Par Le Président de la République,

Le Ministre des Finances et du Budget.

Mathias DZON